

Réaliser une déclaration de travaux : DT-DICT

sur le téléservice « réseaux-et-canalisations » (1/2)

Étape 1 : Créer un compte

1. Aller sur le site www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr ou scanner le QR code
2. Choisir le profil correspondant (Exécutant de travaux, Responsable de projet) dans le volet de droite « **CONNEXION / INSCRIPTION** ».



Accès au téléservice



NB : En l'absence de connexion Internet ou en cas de difficulté, ces informations sont disponibles en mairie ou auprès de France Services.

3. Renseigner les informations du compte (les champs marqués d'une * sont obligatoires).
4. Un e-mail confirmant l'inscription est envoyé à l'adresse renseignée. Cliquer sur le lien dans l'e-mail pour se connecter, puis cliquer sur **VALIDER**.

Étape 2 : Saisir une déclaration

⚠ La démarche est à effectuer sur ordinateur.

5. Cliquer sur « **Se connecter** » en haut à droite.
6. Sélectionner le profil **Déclarant**, renseigner l'e-mail et le mot de passe et cliquer sur **VALIDER**.



7. Cliquer sur « **Faire une consultation** ».

8. Dans le bloc **1 PRÉ-POSITIONNEMENT**, indiquer l'adresse puis cliquer sur **VALIDER** pour localiser l'emplacement sur la carte.
9. Dans le bloc **2 TRACER L'EMPRISE DE MON CHANTIER**, cliquer sur l'outil **DESSINER DES POLYGONES**. Faire un clic gauche dans le 1^{er} angle de l'emprise, relâcher le bouton de la souris puis se déplacer jusqu'au 2^{ème} point, cliquer à nouveau et poursuivre ainsi jusqu'au dernier angle en double-cliquant sur le dernier point afin de terminer le tracé de l'emprise des travaux.

10. Dans le bloc **3 OPÉRATIONS**, cliquer sur **Préparer mon dossier**.



TRACÉ DE L'EMPRISE
Exemple d'emprise de travaux dessinée avec l'outil « Dessiner des polygones ».

11. Choisir le type de déclaration à saisir :



DT : pour le responsable de projet (donneur d'ordres ou maître d'ouvrage)

DICT : pour toute entreprise ou toute personne en charge de l'exécution des travaux.

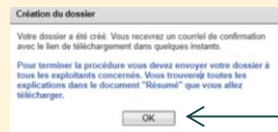
DT/DICT Conjointe (DC) : pour des travaux de courte durée sur une emprise réduite, et que le responsable de projet exécute lui-même.

12. Renseigner les informations demandées (se référer à la notice explicative si besoin) :



NOTICE EXPLICATIVE
En cliquant sur ce bouton, la notice se télécharge au format PDF.

13. Finaliser la saisie en cliquant sur **TERMINER**. La fenêtre suivante doit s'afficher :



Si la fenêtre ne s'affiche pas, c'est qu'un champ n'est pas renseigné ou coché. Vérifier ou corriger, puis cliquer à nouveau sur **TERMINER**.

Cliquer sur **OK**.



Attention, l'envoi de la déclaration n'est pas automatique. Une fois la saisie terminée, il faut suivre la procédure d'envoi des documents nécessaires (cf. page suivante).



Les bonnes pratiques pour réaliser sa déclaration :

- **Respecter les délais** de réponse des exploitants (DICT : 7 jours - DT / DC : 9 jours)
- Renseigner les **coordonnées** d'une personne **joignable** en charge des travaux
- Déclarer l'emprise des travaux avec précision (incluant la circulation des engins de chantier et le stockage de matériel)

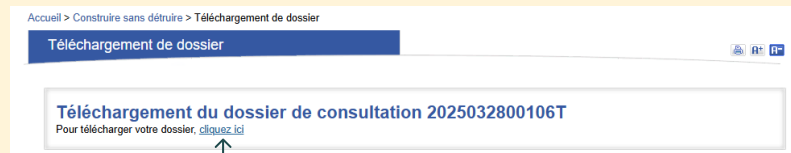
naTran

Réaliser une déclaration de travaux : DT-DICT

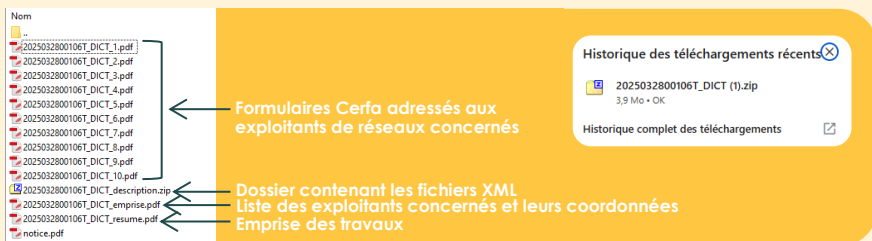
sur le téléservice « réseaux-et-canalisations » (2/2)

Étape 3 : Télécharger la déclaration

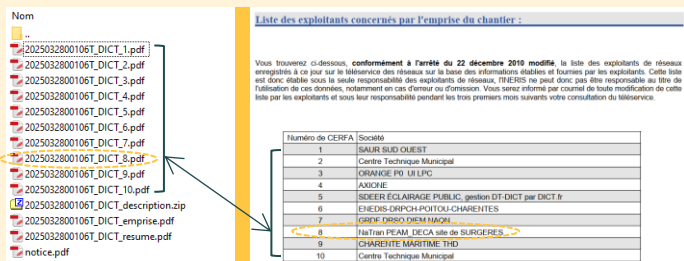
14. Vous avez reçu un mail (vérifier les courriers indésirables) contenant le lien de téléchargement du dossier. En cliquant sur ce lien, la page suivante doit s'ouvrir dans votre navigateur :



15. Téléchargement : cliquer ici pour télécharger le dossier complet au format ZIP.
16. Ouvrir le dossier téléchargé pour consulter l'ensemble des éléments. Ce dossier comporte autant de formulaires Cerfa qu'il y a d'exploitants concernés par l'emprise des travaux déclarée.



→ Il est également possible de savoir à quel numéro de Cerfa correspond quel exploitant en ouvrant le document terminant par « ...resume.pdf »



Étape 4 : Envoyer la déclaration

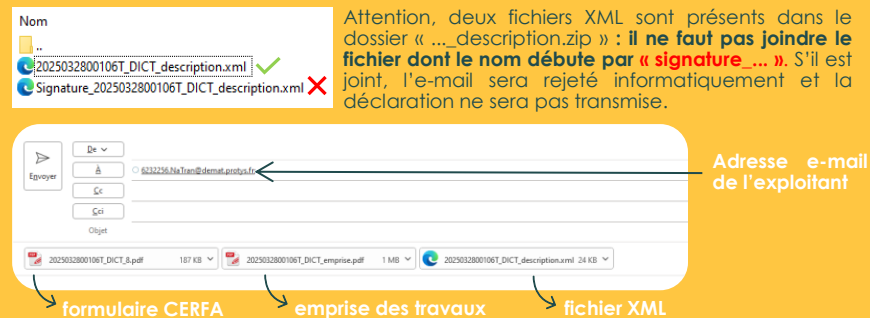
17. Ouvrir le fichier dont le nom se termine par « ...resume.pdf » et se reporter aux coordonnées des exploitants concernés.

Société :	NaTran PEAM_DBPL site de QUIMPER	Contact :	
Agence :	SERVICE DT-DICT	Tél. :	0665825310 Fax :
Complément :	ZI DE RABION	Tél. endommagement :	0800022981
Adresse postale :	35 RUE DE LA BRIGADE RAC	Tél. urgence :	0800022981
Lieu-dit / BP :		Fax urgence :	
Code postal Commune :	16021 ANGOULEME CEDEX FRANCE		
Pays :			
Site internet :	www.natransysteme.com		
Courriel :	0000000003q13bm.NaTran@demat.protys.fr		
Courriel urgence :	0000000003q13bm.NaTran@demat.protys.fr		

Attention, en cas de réalisation de plusieurs déclarations, l'adresse e-mail d'un même exploitant peut varier selon la zone géographique concernée par les travaux. C'est pourquoi il faut toujours ouvrir ce fichier pour récupérer les bonnes coordonnées, pour chaque nouvelle consultation créée.

18. Pour envoyer la déclaration par voie dématérialisée, ouvrir un nouvel e-mail et copier-coller l'adresse (courriel) de l'exploitant. Joindre les documents suivants puis envoyer l'e-mail (il faudra répéter l'opération pour chaque exploitant) :

- LE FORMULAIRE Cerfa de la déclaration, au format PDF (.pdf) ;
- L'EMPRISE DES TRAVAUX, au format PDF(.pdf) ;
- LE FICHIER DE DONNÉES DE VOTRE DÉCLARATION, au format XML (.xml).



Attention, il faut attendre la réponse de tous les exploitants avant de débiter les travaux. Lorsque NaTran répond « concerné » à votre DICT ou à votre DC, le rendez-vous avec NaTran est obligatoire avant le démarrage du chantier.

naTran